

Accompagnement du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime à la mise en œuvre d'une démarche de concertation portant sur l'élaboration du Programme d'Actions Territorial du programme Re-Sources sur le bassin versant de l'Arnoult.

1- CONTEXTE

Le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime porte un programme Re-Sources sur le bassin versant de l'Arnoult. Ce programme volontaire vise l'amélioration de la qualité de l'eau brute sur trois captages classés prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement. 2015 est une année de transition pour le syndicat pour co-construire avec les acteurs son Plan d'Actions Territorial (PAT) 2016/2020. C'est pour cela qu'il a souhaité mettre en place une concertation.

2- OBJECTIFS

C'est dans ce cadre que l'Ifrée a proposé :

- d'accompagner l'animatrice du programme Re-Sources pour la préparation et le suivi d'une démarche d'évaluation technique et sociale des actions 2010-2014 du PAT, démarche d'évaluation qui sera confiée par le Syndicat des Eaux à un stagiaire d'une école d'ingénieur agricole. Cet accompagnement permettra d'assurer la cohérence entre le travail confié au stagiaire et la démarche de concertation à engager avec les acteurs,
- d'accompagner l'animatrice du programme Re-Sources pour la conception, la préparation, l'animation et la régulation d'une démarche de concertation visant à réaliser avec les acteurs concernés l'évaluation et la préparation du PAT.

3- REALISATION

➤ **La préparation du dispositif de concertation**

Cette étape a consisté à permettre au Syndicat des Eaux de définir le cadre de la démarche : objectifs, résultats attendus, objet et périmètre de la concertation, identification des acteurs locaux concernés.

➤ **Le diagnostic préalable**

Il vise à préparer la concertation en vérifiant la disposition des acteurs à s'engager dans ce processus de concertation et en prenant connaissance de la vision de la situation et des préoccupations principales des acteurs locaux concernés, pour parvenir à définir les thèmes de travail qui feront l'objet de la mise en place d'un ou de plusieurs groupes de travail.

Le diagnostic préalable a fait l'objet d'une présentation aux membres du comité de suivi le 6 janvier 2015. L'objet de cette réunion a été de définir et de valider les thèmes de travail qui sont proposés comme sujets de concertation.

➤ **Le lancement de la concertation** : réunion de présentation du dispositif de concertation et mobilisation des acteurs locaux.

Cette étape a consisté à réunir en assemblée plénière l'ensemble des acteurs identifiés sur le territoire concerné pour participer au processus de concertation, afin de leur présenter la démarche de diagnostic, de concertation et s'assurer de leur participation aux groupes de travail envisagés.

Cette réunion a eu lieu le 15 janvier à Saint Porchaire (17) et a réuni plus d'une centaine de personnes.

➤ **L'animation des groupes de concertation.**

C'est l'étape principale du travail de concertation. Elle consiste à mettre en place et à animer des groupes de travail thématiques pour :

- réaliser un diagnostic partagé du thème, de la question à traiter,

- produire des propositions d'actions,
- hiérarchiser les propositions d'actions.

Sur le bassin de l'Arnoult, trois groupes de travail ont été mis en place :

Groupe 1 : Sur les zones sensibles du territoire, quelles actions mettre en place pour préserver la qualité de l'eau ?

3 réunions de travail ont été réalisées.

Groupe 2 : Sur l'ensemble du bassin, comment consolider, accompagner et faire émerger les changements de pratiques agricoles économiquement viables et en faveur de la qualité de l'eau ?

4 réunions de travail ont été réalisées.

Groupe 3 : Quelle « action publique » pour intégrer l'enjeu de la qualité de l'eau dans le développement du territoire de l'Arnoult ?

3 réunions de travail ont été réalisées.

Cette étape s'est réalisée en co-animation avec l'animatrice de programme Re-Sources, qui a pris en charge l'animation du groupe 3. L'Ifrée l'a accompagnée sur la préparation et l'animation des réunions. L'objectif était de lui permettre de s'exercer dans cette pratique de l'animation de concertation pour ensuite être autonome.

➤ **Production d'un avis argumenté sur les propositions des groupes**

Cette étape consiste en une réunion de présentation des productions issues des trois groupes de travail au comité de pilotage du Programme Re-Sources du bassin de l'Arnoult. Les membres du comité ont rendu un avis argumenté (positif ou négatif) sur chacune des propositions d'actions élaborées par les groupes pour son intégration au futur PAT. Un représentant de chacun des groupes était présent pour répondre aux questions et entendre les retours des membres.

Le Syndicat des Eaux était en charge de l'animation de cette réunion. L'Ifrée était présent pour rappeler l'engagement pris par les membres du comité à rendre un avis argumenté sur chacune des propositions.